



Habitants
10 701 777



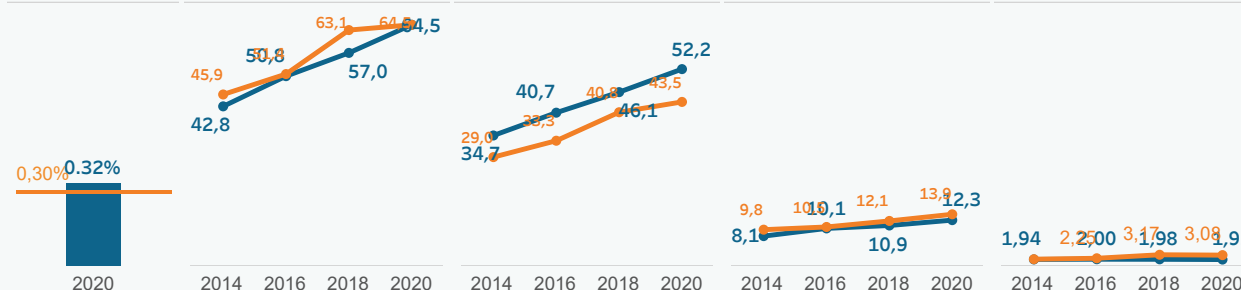
PIB
20 278 €
Médiane CdE 20 301 €



Salaire moyen brut annuel
16 279 €
Médiane CdE 20 612 €

Budget du système judiciaire exécuté

| Système judiciaire | Tribunaux | Ministère public | Aide judiciaire |
|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 0.32% de PIB | 64.5 par hab. | 52.2 par hab. | 1.91 par hab. |
| Médiane CdE : 0,30% | Médiane CdE : 64,50 | Médiane CdE : 43,53 | Médiane CdE : 13,86 |



Budget : En 2020, la République tchèque a consacré 690 288 251€ au budget exécuté du système judiciaire, soit 64,5€ par habitant (aligné à la médiane CdE), et 0,32% du PIB (légèrement en dessous de la médiane CdE). La République tchèque a considérablement augmenté le budget exécuté dédié aux investissements dans les nouveaux bâtiments des tribunaux (64%), en raison de la mise en œuvre des projets de construction dans de nombreuses juridictions.

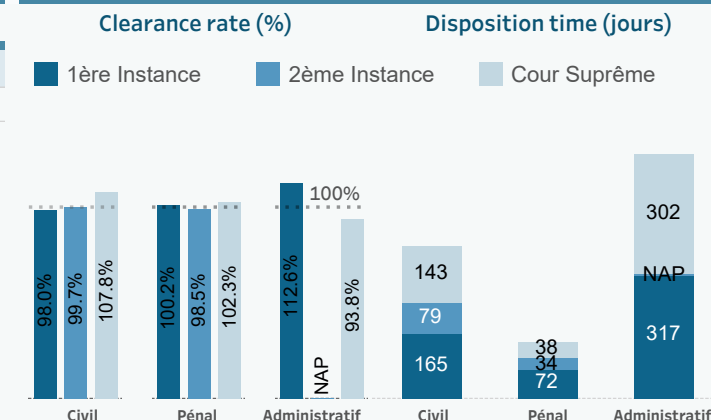
Professionnels de la justice

Contrairement à la tendance européenne, le nombre de juges professionnels et celui de procureurs pour 100 000 habitants ont légèrement diminué entre 2010 et 2020, mais sont restés bien supérieurs aux médianes CdE (surtout les juges avec 28,1 pour 100 000 habitants). L'augmentation du nombre d'avocats n'a pas suivi la tendance européenne et se situe désormais en dessous de la médiane CdE (114,6 pour 100 000 hab.). Les femmes sont majoritaires concernant les juges (60%) et les procureurs (54%), mais pas parmi les avocats (40%). Quant aux fonctions de responsabilité, la proportion de femmes parmi les chefs de ministères publics a diminué depuis 2012, passant de 45% à 40%, mais elle a augmenté de 37% à 46% parmi les présidents de tribunaux. Il est intéressant de noter qu'en République tchèque, il n'existe pas de Conseil supérieur des juges ou des procureurs.

TIC dans le système judiciaire

La République tchèque a un indice TIC de 6,5, ce qui est proche de la médiane CdE. Il y a eu une augmentation significative de 0,8 point par rapport au cycle précédent, principalement en raison de l'amélioration de la communication électronique, mais aussi d'une nouvelle base de données en ligne des décisions de justice des tribunaux inférieurs qui contient une option de recherche pour la jurisprudence de la CEDH. La part du budget TIC représente 1,7% du budget des tribunaux, ce qui est inférieur à la médiane CdE.

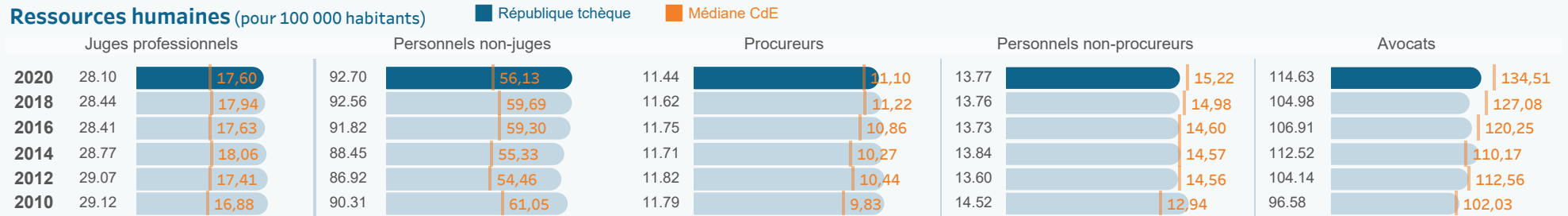
Efficacité



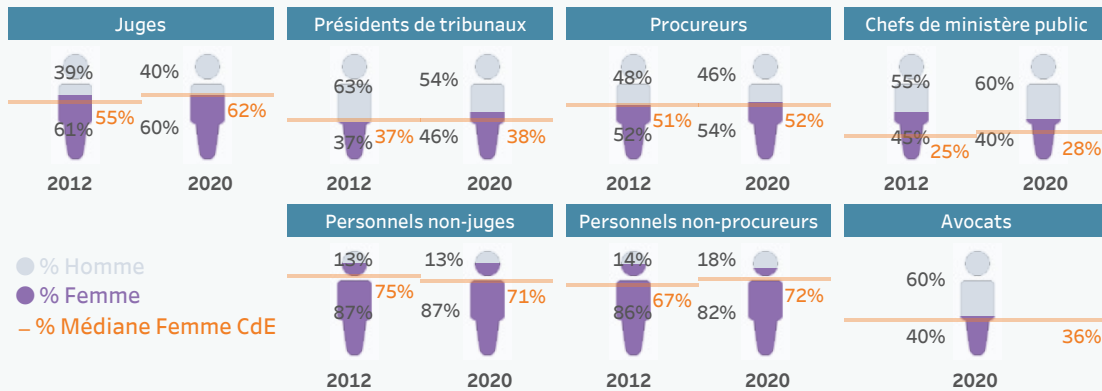
Efficacité : Au total, en 2020, la 2ème instance semble être la plus efficace en République tchèque, tandis que la justice pénale, toutes instances combinées, apparaît comme le domaine du droit le plus efficace. En particulier, en 2020, les tribunaux semblent être les plus efficaces au regard des affaires pénales de 2ème instance.

Une spécificité du système concerne les affaires administratives caractérisées par un double degré de juridiction seulement. Bien que la République tchèque ait connu des fluctuations relativement faibles du nombre d'affaires nouvelles et terminées en 2020, l'influence négative de la pandémie de la COVID-19 a entraîné une baisse générale de l'efficacité. Cela s'est traduit par une réduction du CR pour presque toutes les catégories d'affaires, dans les différentes instances, et une légère augmentation du DT pour certaines d'entre elles.

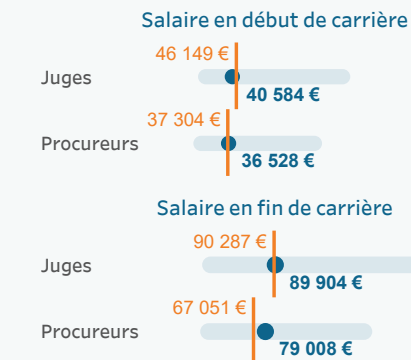
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



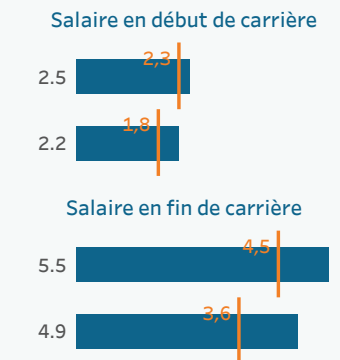
Parité



Salaires bruts absolus

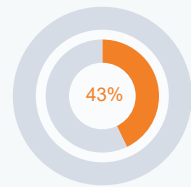


Ratio avec le salaire moyen brut annuel



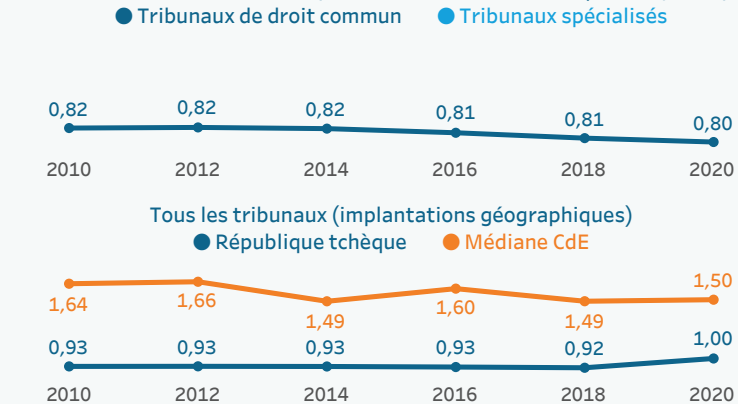
Tribunaux (pour 100 000 habitants)

Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance

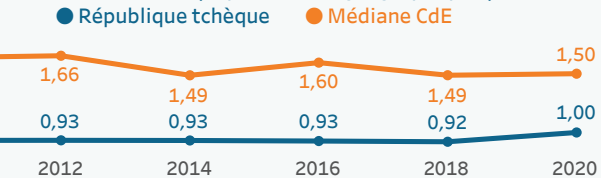


- Tribunaux spécialisés
- Tribunaux de droit commun
- Médiane CdE

Tribunaux de droit commun et spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

| Indice | Total | Valeur |
|---------------------------------------|---------------|--------|
| Taux de déploiement | Total | 6,49 |
| Communication avec les tribunaux | Civil | 6,61 |
| | Pénal | 7,04 |
| | Administratif | 6,25 |
| Gestion des tribunaux et des affaires | Civil | 7,87 |
| | Pénal | 8,5 |
| | Administratif | 7,41 |
| Aide à la décision | Civil | 4,4 |
| | Pénal | 4,4 |
| | Administratif | 4,4 |

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré d'affaires diminue

CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré d'affaires augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365

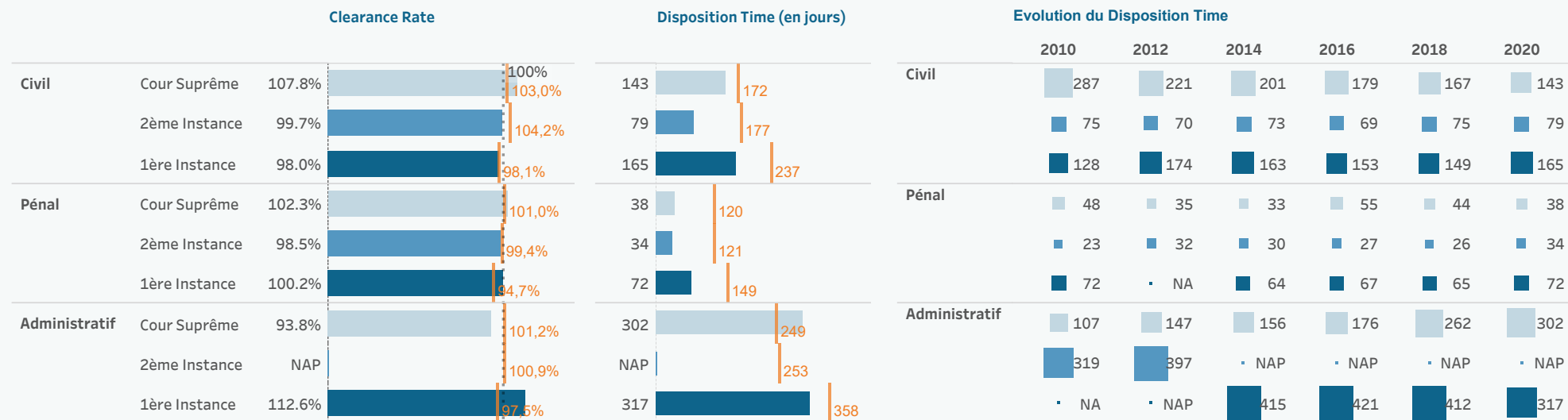
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) mesure le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue devant les tribunaux, en tenant compte du rythme de travail actuel des tribunaux.

Instance

Cour Suprême

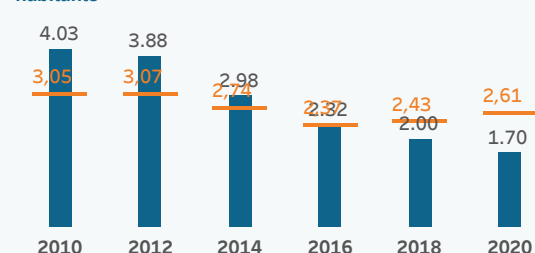
2ème Instance

1ère Instance

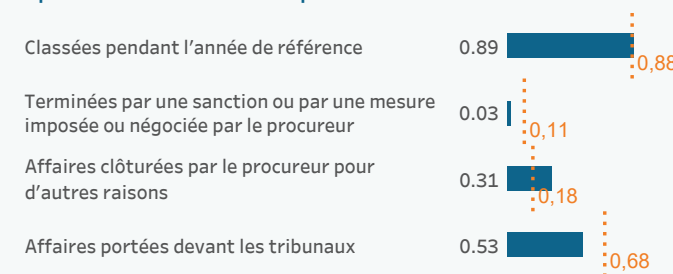


Ministère public

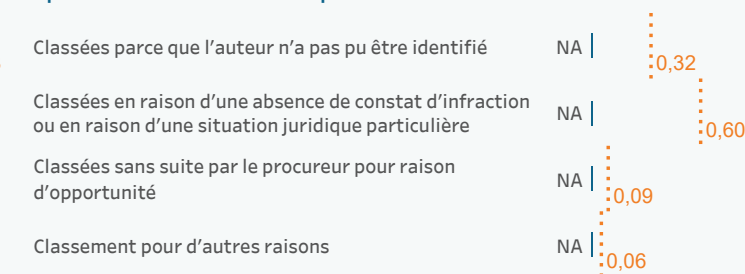
Nombre total d'affaires pénales en 1ère instance pour 100 habitants



Répartition des affaires traitées pour 100 habitants



Répartition des affaires classées pour 100 habitants



Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Sites internet relatifs au système judiciaire

1 - Textes législatifs

www.mvcr.cz

2 - Jurisprudence de la/des instance(s) supérieure(s)

www.nsoud.cz

3 - Informations sur le système judiciaire

www.justice.cz